

PLAN DE FORMATION - FIMO MARCHANDISES

OBJECTIF :

Permettre au conducteur : (Arrêté du 3 janvier 2008 - Art 2)

- De se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité,
- D'appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

Tout conducteur âgé au minimum de 21 ans et titulaire du permis de conduire de la catégorie C et/ou C(E) en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles R 222-1, R 222-2 et R 222-3 du code de la route ou attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Enseignants référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias.
- Véhicules écoles équipés de doubles commandes.
- Livret de suivi individuel de formation.

EFFECTIFS :

- Théorie : 16 stagiaires maximum en salle.
- Pratique : 4 stagiaires maximum par véhicule.
- 4 stagiaires maximum, intéressés par la formation spécifique dite « passerelle Marchandises » peuvent être ajustés au stage FIMO Marchandises en plus des 16 stagiaires.

PROGRAMME DE FORMATION : Durée totale de formation 140h sur 4 semaines consécutives.

- Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
 - Caractéristiques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité.
 - Perfectionnement à une conduite sûre et économique.
 - Principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique.
 - Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule.
- Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : conduite individuelle comprenant et manœuvres professionnelles.
 - Appliquer les réglementations
 - La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises
 - La formation des conducteurs
- Mettre en œuvre les principes de prévention des risques physiques, les règles de sécurité routière et environnementales
 - La prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance - L'aptitude physique et mentale.
 - Les principes élémentaires du secourisme.
 - Les règles de circulation et de signalisation routières.
 - Les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds
 - La circulation dans les tunnels - Le franchissement des passages à niveau.
 - La criminalité et le trafic de clandestins.
- Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise
 - Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service.
 - Sensibilisation au développement durable
 - L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS : Durée 4h

Pour la partie théorique : QCM de 60 questions (recevabilité à 36 bonnes réponses)

Pour la partie pratique sur véhicule : contrôle en continu

L'évaluation finale est réalisée par un Formateur Evalueur.

VALIDATION VISEE :

Cette formation est validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur (CQC) et l'attestation FIMO Marchandises.

SARL NASSIBOU

N° SIRET : 442 949 855 000 13 - N° D'ACTIVITE : 98 97 03 18 097
CODE APE : 804 C - N° AGREMENT : 0953/DDE - CACES : D-674-01 DEKRA